



RÈGLES D'OBTENTION DU DÉSI

1



Avoir obtenu le **Diplôme d'études secondaires (DES)** du Ministère de l'Éducation;

2



Être admissible au certificat ou à l'attestation décerné par l'IB au terme du Programme d'éducation intermédiaire (**incluant les exigences du service en tant qu'action**);

3



Avoir réussi un **projet personnel**, en conformité avec les exigences particulières définies par la SÉBIQ;

4



Avoir réussi les cours suivants:

- **Langue maternelle** : Français 5e secondaire et enrichissement culturel en 5e secondaire;
- **Langue seconde** : Anglais 5e secondaire et enrichissement culturel en 5e secondaire;
- **Langue tierce** : Deuxième année du deuxième cycle (4e secondaire) du programme du ministère en langue tierce (Espagnol) ou une autre langue vivante;
- **Monde contemporain** (quatre unités) ou Monde contemporain (deux unités) ET Éducation financière (deux unités);
- **Mathématiques** : Une des trois séquences (CST, TS ou SN) en 5e secondaire ou une des séquences (TS ou SN) de 4e secondaire;
- **Sciences** : Un cours de Sciences de 5e secondaire de quatre unités ou un cours de sciences de deux unités élaboré localement et dont le contenu est approuvé par la SÉBIQ.